

# **MALTERIES FRANCO-BELGES**

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €  
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE  
552 121 816 RCS TROYES

## **RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 NOVEMBRE 2008**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'évolution de l'activité et de la situation de votre Société durant l'exercice social clos le 30 Juin 2008 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et renseignements complémentaires nécessaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur qui vous sont présentés et qui ont été tenus à votre disposition, au siège social, dans les délais légaux.

### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

#### **1. La Production**

Votre Société a produit cette année, dans ces quatre sites qui ont fonctionné à pleine capacité, 255.718 tonnes, en baisse toutefois par rapport à la campagne précédente de 47.126 tonnes, en raison de l'arrêt de 2 des 3 unités du site de Prouvy, ces dernières ne correspondant plus aux normes sanitaires attendues par les clients et auraient nécessité des travaux trop importants au regard de leur capacité.

Cette année, la mauvaise qualité des orges a fortement perturbé la fabrication et affecté les rendements, qui ont été partiellement compensés par une diminution des pertes durant les opérations de nettoyage des orges et malts, grâce aux efforts réalisés l'année dernière pour améliorer ces opérations.

Les dépenses d'énergie ont été stables à périmètre constant, l'application durant tout l'exercice du tarif déréglé de l'électricité contre un seul trimestre en 2006/2007 ayant fortement contribué à cette amélioration. En revanche, le tarif du gaz, en baisse sur le premier semestre de l'exercice, a subi de fortes hausses sur le second semestre en corrélation avec les produits pétroliers.

Les frais de production ont globalement progressé de 4,4 % à périmètre constant, avec une augmentation sensible des charges de personnel et des amortissements

#### **2. L'achat des matières premières**

Cette campagne s'est caractérisée par une récolte européenne d'orge affectée tant en quantité qu'en qualité, par de très mauvaises conditions climatiques, générant une très grande volatilité du marché mondial des orges de brasserie.

Les problèmes qualitatifs se sont traduits directement par une baisse de la qualité du malt. Cette situation étant générale, les brasseurs ont été contraints de réviser leurs cahiers des charges au cas par cas afin de trouver le meilleur compromis pour l'ensemble des acteurs de la filière orge-malt-bière. Bien que le respect d'exécution des contrats d'achat ait été difficile tout au long de l'exercice, la production a pu être assurée toutefois avec des orges issues de leur bassin naturel d'approvisionnement.

Dans ce contexte mouvementé, le suivi d'une politique de couverture prudente, initiée très tôt et les partenariats existants ont permis d'assurer l'approvisionnement de l'ensemble des sites de votre Société avec des prix en ligne avec ceux des contrats de vente. Globalement le coût des matières premières a progressé de 41% sur l'exercice, hausse répercutée dans le chiffre d'affaires.

### **3. L'activité commerciale**

Le marché de la bière est resté, cette année, bien orienté, tiré par la croissance en Europe de l'Est et en Asie principalement. L'Europe de l'Ouest, marché mature, a été stable voire en légère baisse dans certains pays, après le sursaut de 2006.

Cet environnement porteur a permis à votre Société d'augmenter ses parts de marché et d'améliorer, en outre, ses marges brutes unitaires, les grands brasseurs ayant, dans un marché de malt mieux équilibré, engagé une politique de sécurisation d'une partie de leurs approvisionnements au travers de contrats long terme.

Dans ces conditions, votre Société a vendu cette année 261.432 tonnes de malts en diminution par rapport à l'année précédente en corrélation avec la réduction des capacités. Ce volume est toutefois supérieur à celui de la production, confirmant ainsi, pour la troisième année consécutive, la volonté de la Société de poursuivre la réduction de ses stocks.

Les livraisons à destination de l'Union Européenne (France comprise) ont augmenté et représenté, cette année, 53 % du total contre 49 % l'année précédente. Sur les Pays Tiers, les volumes à destination de l'Asie et de l'Afrique ont progressé, au détriment de ceux de l'Amérique du Sud.

### **DÉMARCHE ASSURANCE-QUALITÉ**

La politique d'amélioration continue de la qualité de votre Société, et plus globalement de la Division Malterie du Groupe SOUFFLET est concentrée sur quatre objectifs : Qualité des produits et des services, Sécurité Alimentaire, Sécurité du personnel et Environnement. Cette démarche a permis à votre Société d'obtenir une certification unique Qualité – Sécurité – Environnement pour l'ensemble de ses sites.

En terme de sécurité, un effort particulier est porté sur la sécurité des personnes. La mise en place de formations, la sensibilisation de l'ensemble du personnel, l'implication forte des membres du CHSCT ont permis ainsi la réduction, sur le second semestre, du nombre d'accidents de travail avec arrêt, dont le total s'est élevé, cette année, à 6 dont 3 sur un seul site au cours du premier trimestre de l'exercice.

### **RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL**

Votre Société est, de par son activité, soumise à une autorisation d'exploiter délivrée par arrêté préfectoral. Nous vous rappelons qu'elle est, de ce fait, tenue de respecter des règles et des

normes en matière d'environnement relatives à la pollution de l'air et des eaux, aux nuisances sonores et au traitement des déchets.

Sur le plan de la sécurité des personnes, votre Société applique les normes réglementaires concernant notamment les appareils à pression, les utilisations d'appareils électriques et de moyens de levage. En outre, nous vous rappelons que la Division Malterie du Groupe SOUFFLET a, comme indiqué précédemment, engagé une démarche sécuritaire importante et qu'à ce jour, l'ensemble des sites de la Division Malterie, dont ceux MALTERIES FRANCO-BELGES, a obtenu la certification OHSAS 18001.

Afin d'appuyer cette démarche, votre Société a consacré, cette année, 19 % de ses investissements à l'hygiène, la sécurité alimentaire et la sécurité du personnel.

## **ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les principaux projets en Recherche et Développement ont été menés dans le cadre de partenariats.

Votre société a, à cet effet et en collaboration avec d'autres malteurs, poursuivi un projet visant à recycler l'eau en malterie ; les conclusions obtenues sur l'exercice sont encourageantes.

Il est en outre rappelé que dans le cadre des associations professionnelles françaises et européennes, un effort particulier est fait sur l'étude des qualités sanitaires des orges et des malts.

## **INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS**

Le montant des investissements réalisés par votre Société au titre de cet exercice s'est élevé à 2.599.809 €. Outre les travaux habituels de maintien des outils, les principaux investissements ont porté sur la finalisation de l'installation d'un torrificateur à Pithiviers et sur la poursuite de la rénovation des sites de Prouvy et Brazey.

## **AFFAIRES SOCIALES**

L'effectif moyen de votre Société pour l'exercice 2007/2008 ressort à 104 salariés, en baisse par rapport à 2006/2007 en raison de la fermeture de deux unités du site de Prouvy comme indiqué précédemment.

L'effort de formation, en augmentation, a représenté, cette année, 3,5 % de la masse salariale brute contre 3 % en 2007. Les dépenses liées à la formation ont été consacrées à hauteur de 50 % à la sécurité, de 40 % au perfectionnement aux métiers et pour le reste, au management et aux orientations stratégiques de la Division. Ces formations ont été dispensées, à part égale, entre le collège « Cadres et Agents de Maîtrise » et le collège « Employés et Ouvriers ».

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

### **1. Prise et cession de participations**

Votre Société n'a pris, au cours de cet exercice, aucune participation significative dans le capital d'une autre Société ayant son siège social en France. Elle a, en revanche, postérieurement à la clôture de l'exercice, acquis une participation complémentaire dans le capital de la COMPAGNIE

INTERNATIONALE DE MALTERIES, holding des sociétés basées dans les Pays de l'Est, pour un montant de 3.386.816,50 €, portant ainsi sa participation de 43,66 % à 46,49 %.

Au 30 Juin 2008, votre Société détenait, en conséquence, 43,66 % du capital de la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES et 99 % de la Société MALTEX, Société de droit belge en sommeil. Les participations détenues par la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES sont restées, en outre, sensiblement identiques à celles de l'exercice précédent, cette dernière ayant toutefois acquis dans le cadre d'une offre publique d'achat le solde des actions de la Société serbe MALTINEX pour un montant de 4.421.447 € lui permettant ainsi de détenir 100 % du capital de cette société. Elle a également participé à une augmentation de capital de la Société SOUFFLET MALT ROMANIA pour un montant de 9.285.093 €, lui permettant de maintenir son taux de participation à 100 %.

## **2. Activité des filiales**

Les difficultés de la récolte 2007 ont, comme indiqué précédemment, affecté l'ensemble de la zone de présence de la Division Malterie, à l'exception de la partie sud, la Roumanie et la Serbie ayant eu une récolte presque normale. Toutefois, le dispositif déployé par le Groupe SOUFFLET en matière de collecte de céréales sur cette zone a permis d'assurer la fourniture de l'ensemble des sites de production à partir des bassins les plus proches, dans des conditions économiques acceptables.

En dépit des résultats tangibles de réduction des consommations d'énergie suite à la politique mise en œuvre, le coût de l'énergie a continué d'augmenter, pénalisé par une hausse importante des tarifs et ce, surtout dans les pays hors Union Européenne, où les tarifs, encore relativement bas, tendent à se rapprocher des conditions européennes. Le coût de production a été, en outre, affecté par l'augmentation des coûts salariaux, favorisée par le contexte inflationniste, l'intégration dans l'Union Européenne et le dynamisme économique de ces régions.

En revanche, le retour à l'équilibre sur le marché du malt a contribué à l'amélioration des marges brutes dans l'ensemble des sociétés de la Division.

### **a. La production**

Dans ces conditions, les malteries implantées dans les pays de l'Est ont augmenté de 8,5 % leur production par rapport à l'année précédente : 858.453 tonnes de malt ont été ainsi produits, dont 543.081 tonnes par les malteries d'Europe Centrale et 315.371 tonnes par celles situées dans la Communauté des Etats Indépendants. L'augmentation provient principalement de l'Ukraine en raison du doublement de la capacité de la Société SLAVUTA MALT HOUSE mis en service en milieu d'exercice et du Kazakhstan suite à l'optimisation du process de production.

### **b. L'activité commerciale**

Parallèlement, elles ont vendu 857.310 tonnes de malt, soit une augmentation de 6,6 % par rapport à 2007 : 542.551 tonnes ont été commercialisées par les sociétés basées en Europe Centrale et 312.582 tonnes par celles implantées dans la Communauté des Etats Indépendants. Le contexte favorable sur le premier semestre de l'exercice a permis, en outre, de livrer des volumes supérieurs à la production et ainsi de poursuivre la réduction des stocks.

Globalement sur l'exercice écoulé, la bonne tenue des marges, une gestion prudente des achats de matières premières dans un marché très volatile et une maîtrise des facteurs haussiers sur les coûts de production ont amélioré les résultats des deux zones, tant par rapport à l'exercice précédent qu'aux prévisions budgétaires.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

Nous vous précisons qu'aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice, en dehors de l'acquisition d'une participation complémentaire dans le capital de la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES.

## **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Le marché du malt, déjà bien engagé pour l'année 2009, devrait rester équilibré et donc favorable au maintien des niveaux de rentabilité actuels. La bonne récolte d'orge 2008 dans l'ensemble de la zone de présence du Groupe SOUFFLET, tant en quantité qu'en qualité, favorisée par des conditions climatiques propices contrairement à celles de 2007, permettent d'envisager un exercice 2008/2009 en légère amélioration par rapport à l'exercice clos.

De nouvelles unités ou des extensions d'unités existantes, qui vont aboutir à une augmentation de l'offre, seront mises en service à compter du 2<sup>nd</sup> semestre 2009 et surtout en 2010. La situation économique mondiale pourrait peser sur les ventes de bière, notamment dans les pays émergents. L'évolution des cours des matières premières a engendré une plus grande volatilité dans les recettes de brassage, en faveur de produits moins onéreux que le malt. Les perspectives à moyen terme s'en trouvent donc moins sécurisées et très dépendantes de l'évolution de facteurs extérieurs.

## **RESULTATS – AFFECTATION**

### **1. Examen des comptes et résultats de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES**

Les comptes, qui vous sont présentés, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent et l'accord de péréquation existant entre les trois Sociétés de la Division Malterie du Groupe SOUFFLET, tel que défini dans l'annexe comptable, a été appliqué. Dans ces conditions, la quote-part de marge attribuée à MALTERIES FRANCO-BELGES s'est élevé, au titre de cet exercice, à une charge de 1.873.000 €.

Au cours de cet exercice, votre Société a réalisé un chiffre d'affaires de 90.343.175 €, en augmentation de 12,44 % par rapport à l'exercice précédent pour les raisons évoquées précédemment. Ses charges d'exploitation se sont élevées à 84.775.064 € contre 79.563.911 € pour l'exercice 2006/2007.

En conséquence, la Société a dégagé un résultat d'exploitation bénéficiaire de 5.407.608 €.

Le résultat courant avant impôt ressort à 3.315.774 €, après prise en compte d'un résultat financier négatif de (219.265) €.

Votre Société a par ailleurs enregistré un résultat exceptionnel négatif de (3.007.570) € qui s'explique principalement par une provision pour hausse des prix de 2.251.726 € et par des amortissements dérogatoires à hauteur de 1.233.273 €.

Votre Société a également constaté un impôt sur les Sociétés de 5.248 €.

Dans ces conditions, votre Société a clôturé ses comptes au 30 Juin 2008 sur un bénéfice net de **251.562,37 €** contre une perte de (2.281.529,74) sur l'exercice précédent.

## **2. Proposition d'affectation du résultat de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES**

Nous vous proposons de bien vouloir, d'une part, approuver les comptes annuels au 30 Juin 2008, tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net, ainsi qu'indiqué ci-dessus, de 251.562,37 € et d'autre part, affecter ce résultat bénéficiaire au compte de « Report à Nouveau ».

Nous vous rappelons en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

<b>Exercices</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Revenu brut global</b>
<b>2004/2005</b>	1,42 €	1,42 €
<b>2005/2006</b>	-	-
<b>2006/2007</b>	-	-

Enfin, nous vous précisons que les capitaux propres de la Société ressortent au 30 Juin 2008 à 50.802.919 €.

## **3. Dispositions de l'article 39.4 du C.G.I – Charges non déductibles**

Conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les charges et dépenses visées par ce texte s'élèvent à 6.545 € au titre du présent exercice.

## **4. Résultats financiers des cinq derniers exercices**

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, nous vous précisons que le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices est joint au présent rapport.

## **5. Tableau des délégations**

Est joint également au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du Code de Commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital.

## **LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE MALTERIES FRANCO-BELGES**

Au 30 Juin 2008, le périmètre de consolidation comprend la Société MALTERIES FRANCO-BELGES et la Société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES mise en équivalence, soit un périmètre identique à celui de l'exercice précédent. La liste des Sociétés consolidées avec indication de leur pourcentage d'intérêts et de contrôle et de leur mode de consolidation est présentée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Compte tenu du contexte décrit ci-dessus, le résultat consolidé de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES est bénéficiaire, cette année, de 2.197.937 € contre un résultat déficitaire l'année dernière de (573.581) €. La quote-part du résultat de la Société COMPAGNIE

INTERNATIONALE DES MALTERIES (et ses filiales) dans le résultat consolidé s'élève à 12.537.872 €.

Dans ces conditions, les comptes consolidés de la Société MALTERIES FRANCO-BELGES au 30 Juin 2008 se soldent par un bénéfice net de **14.735.809 €** contre 3.672.475 € au 30 Juin de l'année précédente.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions légales, d'approuver les comptes consolidés au 30 Juin 2008, tels qu'ils vous sont présentés.

### **COMITE D'ENTREPRISE**

Nous vous indiquons, en application de l'article L. 2323-8 du Code du Travail, que le Comité d'Entreprise n'a formulé, à ce jour, aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société, ainsi que sur les comptes et propositions soumis à votre approbation, susceptible de faire l'objet d'une communication spéciale dans le cadre du présent rapport.

### **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous précisons qu'aucune convention nouvelle donnant lieu à application de l'article L. 225-86 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

### **CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-39 DU CODE DE COMMERCE**

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à vos Commissaires aux Comptes.

### **INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Nous vous précisons que pour des raisons de confidentialité les rémunérations et/ou avantages de toute nature versés durant l'exercice aux mandataires sociaux ne sont pas communiqués dans le présent rapport.

Conformément aux dispositions légales, vous trouverez en annexe la liste des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice.

### **ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Après examen des mandats des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes, il apparaît qu'aucun mandat n'arrive à expiration.

### **ACTIONNARIAT**

Le cours de l'action MALTERIES FRANCO-BELGES en Bourse de PARIS a évolué, durant l'exercice, entre 125,00 €, cours le plus haut, et 73,04 €, cours le plus bas, soit un cours moyen de 98,89 € par action.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons que la Société MALTERIES SOUFFLET, possédait, au 30 Juin 2008, plus des dix-huit vingtièmes du capital social et plus des dix-neuf vingtièmes des droits de vote et qu'aucun autre actionnaire ne détenait à cette dernière date une participation égale ou supérieure à 5 % dans le capital de votre Société.

Nous vous précisons en outre, conformément aux dispositions légales, que la participation des salariés au capital social selon la définition de l'article L. 225-102 du Code du Commerce, n'a pas évolué et qu'elle était, en conséquence, nulle au 30 Juin 2008.

### **SITUATION D'ENDETTEMENT DE VOTRE SOCIETE**

Conformément à l'article L. 225-100 alinéa 3 du Code de Commerce, nous vous indiquons que l'endettement net de votre société a augmenté de 50.9 % d'une année sur l'autre, l'endettement bancaire se réduisant pour sa part de 2.603 K€ .

Malgré le redressement de la rentabilité de votre société, l'augmentation de l'endettement net est principalement due à une progression de 85 % du besoin en fonds de roulement d'exploitation. Cette dernière est elle-même due à la hausse des prix des matières premières mises en oeuvre et des prix de vente du malt qui en découle.

On notera également que votre société a prêté 5 millions d'euros à sa filiale ukrainienne en relais d'une prochaine augmentation de capital .

Dans ce contexte, le ratio d'endettement se dégrade de 20 % à 28 %, ce qui laisse votre entreprise dans une situation financière confortable.

Nous vous proposons enfin, après lecture du présent rapport, et des rapports de vos Commissaires aux Comptes de vous prononcer sur le texte des résolutions que nous soumettons à votre vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



## RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>30/06/2008 12</i>	<i>30/06/2007 12</i>	<i>30/06/2006 12</i>	<i>30/06/2005 12</i>	<i>30/06/2004 12</i>
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	15 123 000	15 123 000	15 123 000	15 123 000	15 123 000
Nombre d'actions - ordinaires	495 984	495 984	495 984	495 984	495 984
Nombre maximum d'actions à créer					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	90 343 175	80 348 286	71 396 628	75 259 605	87 462 230
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	3 896 363	2 603 644	(1 909 615)	766 612	5 854 178
Impôts sur les bénéfices	5 248	(813 685)	(1 485 994)	1 624 088	1 523 004
Participation des salariés	51 394	44 329	25 353	91 491	90 699
Dot. Amortissements et provisions	3 588 158	5 654 530	3 993 012	(1 684 147)	1 517 505
Résultat net	251 562	(2 281 530)	(4 441 985)	735 181	2 722 971
Résultat distribué				704 294,00	1 239 960,00
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	7,74	6,80	-0,91	-1,91	8,55
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,51	-4,60	-8,96	1,48	5,49
Dividende attribué				1,42	2,50
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	104	121	128	130	132
Masse salariale	2931 568	3 326 050	3 376 967	3 402 635	3 315 089
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 430 764	1 597 319	1 619 864	1 632 092	1 513 097

**MALTERIES FRANCO-BELGES**

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €  
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE  
552 121 816 RCS TROYES

**TABLEAU DES DÉLÉGATIONS**  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2008

**Délégation de compétence :**

NEANT

**Délégation de pouvoirs :**

NEANT

**MALTERIES FRANCO-BELGES**

Société Anonyme au capital de 15.123.000 €  
 Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE  
 552 121 816 RCS TROYES

**LISTE DES ADMINISTRATEURS AU 30 JUIN 2008**  
**FONCTIONS EXERCEES DANS D'AUTRES SOCIETES FRANCAISES AU 30 JUIN 2008**

NOM, PRENOM USUEL DES MANDATAIRES SOCIAUX	FONCTIONS OCCUPEES DANS D'AUTRES SOCIETES
<p><b><u>Président du Conseil d'Administration - Directeur Général</u></b></p> <p><b>M. Christophe PASSELANDE</b></p>	<p><b><u>Président</u></b></p> <p>SAS MALTERIES SOUFFLET</p> <p><b><u>Directeur Général Délégué</u></b></p> <p>SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE</p> <p><b><u>Représentant Permanent</u></b></p> <p>MALTERIES FRANCO-BELGES au sein du Conseil d'Administration de COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES</p>
<p><b><u>Administrateurs</u></b></p> <p><b>M. Jean-Michel SOUFFLET</b></p>	<p><b><u>Président du Directoire</u></b></p> <p>ETS J.SOUFFLET SAS SILOS SOUFFLET</p> <p><b><u>Président du Conseil d'Administration-Directeur Général</u></b></p> <p>COSTIMEX</p> <p><b><i>Membre du Directoire</i></b></p> <p>GRANDE MALTERIE DE NOGENT SUR SEINE</p> <p><b><u>Administrateur</u></b></p> <p>MOULINS SOUFFLET COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES SOCIETE DE FINANCEMENT DE LA MEUNERIE ETS MOULLET FRERES SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE</p> <p><b><u>Membre du Comité Exécutif des SAS</u></b></p> <p>CREPERIE LEBRETON CARBURANTS SOUFFLET SOUFFLET AGRICULTURE SOUFFLET NEGOCE MALTERIES SOUFFLET SOUFFLET ATLANTIQUE SOUFFLET VIGNE MONTEBELLO PROLAC SOUFFLET ALIMENTAIRE AGRO INGREDIENTS TECHNOLOGY SOCIETE IMMOBILIERE DU MONTFORT SOCIETE IMMOBILIERE DES MOULINS D'ALBI SOCIETE NOGENTAISE DE TRANSPORT COMBINE-SNTC</p>

	<p><b><u>Membre du Comité de Direction</u></b></p> <p>BOBAN SAS</p> <p><b><u>Gérance</u></b></p> <p>SARL AGRI-INDUSTRY CONSULTANCY  SNC GROUPEMENT D'EXPORTATION DE FARINES  SNC SOUFFLET FINANCES  SCI LARAISON FRERES</p> <p><b><u>Représentant Permanent</u></b></p> <p>GRANDE MALTERIE DE NOGENT SUR SEINE au sein du Conseil de Surveillance de CARBURANTS SOUFFLET</p>
<p><b><u>Représentant permanent de MALTERIES SOUFFLET</u></b></p> <p>M. Michel SOUFFLET</p>	<p><b><u>Président du Conseil de surveillance</u></b></p> <p>ETS J.SOUFFLET  SAS SILOS SOUFFLET  CARBURANTS SOUFFLET  GRANDE MALTERIE DE NOGENT SUR SEINE</p> <p><b><u>Administrateur</u></b></p> <p>COSTIMEX  MOULINS SOUFFLET  SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE</p> <p><b><u>Représentant Permanent</u></b></p> <p>MOULINS SOUFFLET au sein du Conseil d'Administration de ETS MOULLET FRERES  MALTERIES SOUFFLET au sein du Conseil d'Administration de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES</p> <p><b><u>Membre du Comité Exécutif des SAS</u></b></p> <p>CREPERIE LEBRETON  SOUFFLET AGRICULTURE  SOUFFLET NEGOCE  MALTERIES SOUFFLET  SOUFFLET ATLANTIQUE  SOUFFLET VIGNE  MONTEBELLO  PROLAC  SOUFFLET ALIMENTAIRE  SOCIETE IMMOBILIERE DU MONTFORT  SOCIETE IMMOBILIERE DES MOULINS D'ALBI  SOCIETE NOGENTAISE DE TRANSPORT COMBINE-SNTC</p> <p><b><u>Membre du Comité de Direction</u></b></p> <p>BOBAN SAS</p> <p><b><u>Gérance</u></b></p> <p>SCI DU QUAI DES GRANGES  SCI DU NOGENTAIS</p>
<p><b><u>Représentant Permanent de ETS J.SOUFFLET</u></b></p>	<p><b><u>Directeur Général Directoire</u></b></p> <p>ETS J. SOUFFLET</p>

<p><b>M. Raoul VEIT</b></p>	<p><b><u>Président du Conseil d'Administration - Directeur Général</u></b></p> <p>COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MALTERIES</p> <p><b><u>Président du Conseil d'Administration</u></b></p> <p>GIE AGRO INDUSTRIE</p> <p><b><u>Administrateur</u></b></p> <p>COSTIMEX MOULINS SOUFFLET SOPROL SUCASTAR</p> <p><b><u>Représentant Permanent</u></b></p> <p>ETS J.SOUFFLET au sein du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE FINANCEMENT DE LA MEUNERIE ETS J.SOUFFLET au sein du Conseil d'Administration de LYVEN GIE AGRO INDUSTRIE au sein du Conseil d'Administration de BRIE CHAMPAGNE ETHANOL</p> <p><b><u>Gérant</u></b></p> <p>SOCIETE MERIOTAIN DE BIO ETHANOL SOCIETE NOGENTAISE DE BIOMASSE</p>
<p><b><u>Représentant Permanent de MOULINS SOUFFLET</u></b></p> <p><b>M. Jean-Philippe POULIN</b></p>	<p><b><u>Président du Conseil d'Administration - Directeur Général :</u></b></p> <p>MOULINS SOUFFLET ETS MOULLET FRERES</p> <p><b><u>Président de SAS :</u></b></p> <p>GRANDS MOULINS DE FRANCE</p> <p><b><u>Administrateur :</u></b></p> <p>MAREXPORT</p> <p><b><u>Membre du Comité Exécutif :</u></b></p> <p>AGRO INGREDIENTS TECHNOLOGY</p> <p><b><u>Liquidateur de :</u></b></p> <p>DIFAR</p> <p><b><u>Représentant Permanent de :</u></b></p> <p>MOULINS SOUFFLET au sein du Conseil d'Administration de LYVEN</p> <p><b><u>Gérant de :</u></b></p> <p>LA GERBE D'OR SARL SESA PAIN</p>